



Api en Gascogne

ACCUEIL PARTAGE INITIATIVE

PROJET ÉDUCATIF DU SERVICE JEUNESSE

2026-2030



31.03.26

07.86.82.98.82
responsable.jeunesse@apiengascogne.fr

31 Bat F, Blvd Armand Praviel, 32600 L'Isle-Jourdain

INTRODUCTION

I.	CONTEXTE :	5
A.	Cadre général	5
1.	Présentation de la structure :	5
2.	Contexte local	5
3.	Cadre institutionnel et réglementaire	6
B.	Diagnostic du territoire et du public	7
1.	Les partenaires et équipements du territoire	7
2.	Analyse des besoins des jeunes	8
II.	LE PROJET EDUCATIF	10
A.	Valeurs et principes éducatifs	10
1.	Valeurs portées	10
2.	Principes éducatifs	10
B.	Objectifs éducatifs	10
1.	Les objectifs généraux	11
2.	Les objectifs opérationnels	11
C.	Le fonctionnement	12
1.	Les modalités de fonctionnement	12
2.	Les mesures d'information des conditions du séjour	15
3.	Conditions de mises en œuvre et de diffusion du projet	16

INTRODUCTION

Aux prémices de la réécriture de ce projet éducatif, le service jeunesse se trouve dans une situation inédite. En effet depuis la création du centre social Espace Famille Jeunesse en 2017, alors qu'il a connu un fonctionnement en transversalité depuis, parsemé d'actions intergénérationnelles, le service s'est retrouvé en 2025 seul équipement d'accueil de la population sur le territoire de la cité de la vierge et du centre-ville. Après le départ de la référente famille, de la référente accueil, du référent jeunesse et de la directrice du centre social, la Communauté de Commune de la Gascogne Toulousaine a demandé à vérifier officiellement les rapports financiers et organisationnels d'Api par le biais d'un audit, ce qui a mis en pause les recrutements du centre social et forcé le service jeunesse à fonctionner sans centre social. Ce changement a valu des questionnements à l'association Api (organisateur et gestionnaire du service jeunesse) et à l'équipe jeunesse, ce qui nous a obligés à remodeler le service.

Il paraît indispensable de s'appuyer sur le contrat de projet du centre social EFJ qui a été validé en 2024, pour garder en tête ces années de travail en commun dans une équipe pluriprofessionnelle. En effet les fiches projets du service jeunesse ont été travaillé en équipe de centre social et représente une partie de notre ADN que nous souhaitons conserver.

Il est essentiel d'expliquer dans ce projet éducatif les grands axes que veut couvrir le service jeunesse pour les années à venir. Le projet PS Jeunes, validé en novembre 2025, donne lui aussi sa direction aux actions à mener concernant la thématique jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

Ce projet éducatif, qui a été travaillé avec les membres du CA, traduit l'engagement du service jeunesse, ses priorités et ses principes éducatifs. Y sont décrits le sens de nos actions, les orientations fixées et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

I. CONTEXTE :

A. Cadre général

1. Présentation de la structure :

Api en Gascogne est une association loi 1901, créée en 1994 par des comités composés d'élus de la commune de l'Isle-Jourdain, de la CAF, du Conseil général et des associations sociales et caritatives du territoire. L'étendue de son intervention se développe avec les compétences de l'intercommunalité. Elle s'est dotée de plusieurs lieux qui permettent aux habitants, et notamment aux jeunes, d'être accompagnés dans l'initiative de projets et la participation à la vie locale.

Le service jeunesse, localisé au 31, bâtiment F, du boulevard Armand Praviel, est un de ces lieux de proximité, accueillant et sécurisant. Dans ses missions d'accueillir, d'animer, d'accompagner, d'informer et d'orienter, le service accorde une attention particulière à l'observation, à l'écoute et à l'accompagnement des jeunes de 11 à 25 ans afin de répondre aux différents besoins identifiés et demandes formulées.

Il propose une offre d'animation pour les 11-14 ans qui est travaillée au mieux pour les besoins des familles et les demandes des jeunes. Quant aux 14-17 ans et aux 18-25 ans, ils disposent de temps d'accueil dédiés à la rencontre, aux échanges et à la conception de projets. L'association Api en Gascogne œuvre depuis 1994 pour la participation des habitants et a transmis cette mission au service jeunesse. Nous profitons de la réécriture de ce projet éducatif, du contexte actuel et du changement des membres de l'équipe jeunesse pour réinterroger les dispositifs existants et réfléchir au sens que l'on veut donner à nos actions en faveur de ce public jeunesse.

2. Contexte local

Implantés autour du service jeunesse se trouvent écoles maternelles et primaires, collèges publics et privé, lycée, ainsi que des arrêts de bus scolaire. Au milieu de cette cité scolaire et encerclant le service jeunesse se trouvent les logements de la cité de la vierge avec environ 80 logements sociaux. Cette proximité d'infrastructures génère un flux important de jeunes sur ce territoire en semaines scolaires d'à peu près 2 400 élèves. Les collèges Louise Michel et Françoise Héritier nous ont communiqué leurs chiffres de fréquentation ; nous savons qu'il y a 252 jeunes en 6^e, 256 en 5^e, 237 en 4^e et 216 en 3^e. Concernant les lycéens, il y a 313

jeunes en 2nd, 285 en 1^e, 249 en Tle. Nous savons aussi que pour 2024, 370 jeunes de 16 à 25 ans étaient en contact avec la Mission locale sur L'Isle-Jourdain. Certains d'entre eux gravitent autour du service jeunesse. Il se joue donc un enjeu important de rencontre, d'échange et d'accueil de la jeunesse sur ce territoire précis.

La tranche d'âge très large nous demande d'adapter nos actions et de prendre en compte les différentes caractéristiques de ce public : jeunes adolescents qui expérimentent la vie et traversent de multiples changements, jeunes aux situations familiales et sociales complexes, jeunes en déscolarisation, marginalisation aux besoins de sociabilisation, de soutien et d'orientation. Ces différents éléments nous permettent de repérer des enjeux majeurs :

- Apporter une présence sur le territoire et une veille éducative
- Offrir un espace d'expression et de valorisation
- Favoriser les rencontres en respectant le rythme de chacun : prévoir des temps adaptés pour chaque tranche d'âge.
- Favoriser la construction identitaire : construire leurs valeurs à travers le groupe, les aider à faire leur place.
- Encourager le relationnel et le social : ouvrir à l'engagement, à la citoyenneté, à l'autre...
- Accompagner l'autonomisation dans tous les aspects de la vie des adolescents

3. Cadre institutionnel et réglementaire

L'association API est l'employeur et le support juridique du service jeunesse. Son conseil d'administration (2 membres d'associations, 7 habitants, 1 représentant CAF, 4 élus CCGT, 4 élus mairie, 2 représentants du personnel et 1 membre d'honneur) ainsi que le bureau, définissent les orientations politiques du service. L'association guide le service jeunesse par le biais du projet associatif.

Le service jeunesse, en qualité d'Accueil Collectif de Mineurs est déclaré auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Gers par le biais de la plateforme de téléprocédure des accueils de mineurs (TAM). Notre projet pédagogique, qui est lui aussi en cours de réécriture, traduit les intentions de ce projet éducatif en actions concrètes; il complète ce projet.

Le financement de la structure repose sur des prestations de service délivrées par la CAF et la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine qui définissent, avec l'association, les différentes missions et orientations de notre fonctionnement. Notre démarche s'appuie sur la Convention Territoriale Globale qui nous permet de nous inscrire dans le fonctionnement d'un réseau d'acteurs locaux.

B. Diagnostic du territoire et du public

1. Les partenaires et équipements du territoire

Implanté sur un territoire semi-urbain, le service jeunesse doit s'allier avec d'autres acteurs afin d'incarner ses missions d'orientation, d'accessibilité, d'accompagnement et d'intégration.

Pour le volet éducatif :

- Les établissements scolaires, afin d'assurer la continuité éducative.
- Le DITEP de l'Essor, dont nous accueillons certains jeunes. Nous échangeons sur les situations. Cette relation permet aux jeunes de sortir temporairement du cadre éducatif du DITEP et d'être accueillis et accompagnés dans un contexte de libre adhésion.

Sur le volet santé et prévention :

- La Protection judiciaire de la jeunesse, la gendarmerie et la police municipale de la ville, le Centre d'information des droits des femmes et des familles, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'association Addictions france, le Caarud.
- Les Chargés de coopération territoriale de la CCGT.
- La référente jeune du territoire représente le service jeunesse lors de la Cellule de veille qui se tient 1 fois par mois.
- L'Office intercommunal du sport qui permet d'apporter une dimension sportive à nos projets.
- Un partenariat avec la Maison des ados a été établi.

Elle occupe un bureau du local 1 fois par semaine et offre un suivi psychologique aux mineurs accueillis et ceux des établissements scolaires alentours.

Sur un volet plus culturel :

- La MJC pour l'ouverture à la culture, qui a permis la mise en place d'un projet théâtre en 2023, la médiathèque, la Ludothèque.
- Le service culturel de la mairie en la personne d'Anaïs Varona avec qui nous avons déjà partagé des animations (Printemps des poètes, intervention d'artistes)

Sur le volet formation et métiers :

- La Mission locale : acteur important de l'orientation et la réinsertion scolaire & professionnelle des 16-25 ans déscolarisés.

2. Analyse des besoins des jeunes

- Tranches d'âge concernées :

11-14 ans : préadolescence, période de transition majeure marquée par le début de l'autonomisation et des changements physiques. Nous observons des besoins d'affirmation de soi, de valorisation, d'estime de soi, de sécurité, de modèles et d'appartenance à un groupe. C'est une tranche d'âge qui expérimente, surtout via le numérique. Nous constatons un besoin de comprendre le monde et de développer leur esprit critique.

15-17 ans : adolescence pleine, ils se trouvent en pleine conquête de l'autonomie, ils ont besoin d'être préparés à ce qui vient après, accompagnés progressivement vers l'avenir. Soumis à beaucoup de pression scolaire et personnelle en lien avec la famille et le regard & l'attente de l'autre. Ils ont besoin d'être accompagnés dans leurs projets et d'apprendre le droit à l'erreur. Nous constatons chez certains un besoin de s'impliquer, de s'engager et d'être entendus (citoyenneté, bénévolat, soutien à des causes...). Ils ont tendance à vouloir s'émanciper, être sans l'adulte, ils veulent « être ensemble » sans activité forcée. Besoin de mixité et de rencontre, d'information et d'orientation.

18-25 ans : insertion, autonomie réelle et citoyenneté, engagement volontaire, expérimentation, accès aux droits, besoin de lieu de mixité et de « faire ensemble ».

Nous sommes très attentifs aux besoins des jeunes en situation de handicap que nous accueillons. Ce que nous avons observé jusqu'à présent relève des mêmes besoins listés précédemment, avec quelques prédominances autour des besoins de structure, de prévisibilité,

de décharge physique, de retour sur leurs réussites, de temps, de réassurance et d'apprentissage de la frustration.

- Attentes exprimées par les jeunes et les familles

Les besoins ont évolué. Les familles ont besoin d'un mode de garde pour les jeunes de 11 à 14 ans. Les 14-17 ans ont besoin d'émancipation et d'autonomie hors « surveillance », les 18-25 ans sont les jeunes majeurs qui se sont longtemps investis dans les dispositifs d'accueil jeunes et d'accueil de loisirs, qui manifestent un besoin et l'envie de continuer à fréquenter ce lieu.

Les jeunes n'expriment pas ou peu leurs besoins, ce qui demande à l'équipe d'être attentive et en alerte de ce que les jeunes manifestent dans des récits entre eux, par le non-verbal, les intentions et leurs actions.

- Problématiques identifiées

- Prise en compte des besoins spécifiques (handicap, mixité, inclusion, décrochage scolaire, marginalisation)
- La mobilité des jeunes (surtout ceux habitant dans les communes de la CCGT).
- Fréquentation irrégulière et tributaire des différentes activités extrascolaires des jeunes (AS, UNSS, sport associatif, jeux vidéo, réseaux sociaux)
- Pression et anxiété scolaire : santé mentale parfois fragile
- Présence de nombreux jeunes externes entre midi et deux dans la zone du centre-ville et supermarchés.
- Surconsommation des jeux-vidéo et réseaux sociaux chez les moins de 16 ans entraînant des problématiques de mimétisme, d'isolement, de cyberharcèlement...
- Addictions multiples (puff, protoxyde d'azote, cannabis, alcool...)

Nous proposons aux jeunes de 11 à 25 ans un lieu d'accueil, d'écoute et d'expression. Leur parole y est recueillie et mise en avant. Leur épanouissement est une priorité.

II. LE PROJET ÉDUCATIF

A. Valeurs et principes éducatifs

1. Valeurs portées : laïcité, égalité homme-femme, inclusion, respect de l'autre et de la diversité, bienveillance, solidarité, engagement.
2. Principes éducatifs : participation et expression des jeunes, autonomie et responsabilisation, bienveillance éducative et sécurité, ouverture culturelle et citoyenne, entraide, esprit critique, solidarité, non-discrimination, apprentissage du cadre et des règles, valorisation, ouverture aux autres et au monde.

B. Objectifs éducatifs

L'adolescence est un véritable tremplin puisqu'il s'agit de la période de transition entre l'enfance et la vie adulte. C'est aussi un désir d'émancipation, d'affirmation de soi et de reconnaissance envers ses pairs.

Les jeunes que nous accueillons sont empreints de ces changements, souvent en opposition ou en contradiction avec le noyau familial, ils sont en quête de « devenir des grands ». Notre rôle est donc de les aider à se construire dans ce bouleversement.

De ce fait, nous les accompagnons afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs aptitudes et développer ainsi leur propre personnalité : exercer leurs choix, prendre des décisions, s'affirmer tel que l'on est ou encore s'intégrer dans un collectif.

S'adresser à l'ensemble des jeunes, qu'ils présentent des besoins spécifiques ou non, est le garant du service jeunesse. En brisant l'isolement des plus fragiles, la structure agit comme un levier de santé globale, prévenant les ruptures de parcours et favorisant le bien-être social de tous.

Le service jeunesse est un espace refuge où la mixité réduit les risques de stigmatisation. En adaptant ses pratiques à tous les besoins, la structure améliore la qualité de l'accompagnement pour chaque usager. Entre 11 et 25 ans, les trajectoires de vie et les envies sont mouvantes. Un service ouvert à tous assure une veille éducative efficace, capable de répondre aux besoins d'autonomie des uns et aux nécessités d'accompagnement spécifique des autres, garantissant ainsi une équité de traitement sur tout le territoire.

1. Les objectifs généraux

- Favoriser l'épanouissement personnel et social des jeunes
- Accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilités
- Renforcer la citoyenneté et le vivre-ensemble
- Favoriser la réussite éducative et la lutte contre les inégalités
- Accueillir et accompagner les publics spécifiques

2. Les objectifs opérationnels

- Proposer un lieu de rencontre sécurisant et adapté à la jeunesse du territoire qui favorise la socialisation et l'expression
- Accompagner les jeunes dans l'initiative de projet
- Mettre en place des actions de prévention
- Proposer des actions culturelles et découvertes des métiers
- Repérer et accompagner les jeunes en difficultés (familles + partenaires)
- Maintenir une veille éducative régulière et identifiable sur le territoire
- Prendre en compte la spécificité des publics, orienter vers des dispositifs spécifiques
- Repérer les situations de décrochage scolaire, d'isolement, de mal-être
- Développer les partenariats à échelle communale et intercommunale
- Favoriser des temps de rencontres avec la famille, les jeunes et les professionnels
- Participer aux dynamiques locales du quartier

C. Le fonctionnement

1. Les modalités de fonctionnement et les moyens qui permettent le fonctionnement de l'accueil

- **Locaux et espaces**

Nous avons à disposition un local d'animation prévu et adapté pour toutes les activités intérieures. Nous disposons aussi d'un jardin et d'un parc municipal tout près du local, nous utilisons les espaces publics de la ville. (lac, pump track, skate parcs, city stades, piscine intercommunale, gymnases...)

- **Budget**

Le budget de fonctionnement du service jeunesse se partage entre les différents dispositifs. Il comprend les dépenses prévues du fonctionnement général (salaires des professionnels, les charges sociales, les frais administratifs), les activités (du matériel pédagogique adapté, des intervenants extérieurs, des sorties...), la logistique (transports, hébergement et restauration si des séjours sont prévus).

Les recettes et financements proviennent d'une participation de la part des familles et de subventions : CAF, CCGT, mairie.

Le service fonctionne aussi grâce aux différents partenariats et mécénats.

Le budget est réfléchi autour d'objectifs pédagogiques. Les activités, les sorties, les choix autour du matériel ont un sens éducatif.

- **Modalités de recrutement et constitution de l'équipe**

Les modalités de recrutement se font autour des qualifications et des diplômes requis (BAFA, BAFD, BPJEPS, DIPLOME D'ETAT...), de l'expérience auprès du public concerné (11-17 ans), de compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles, d'une adhésion aux valeurs et aux objectifs du projet éducatif.

L'équipe jeunesse est composée de professionnels de l'animation et de l'éducation qui permettent de la complémentarité et une diversité de compétences : une animatrice en cours de BAFD, une animatrice diplômée d'un BPJEPS animation culturelle et d'une responsable de service, référente jeunes, éducatrice spécialisée diplômée. Ponctuellement, nous faisons appel à des intervenants spécialisés selon les activités proposées, du personnel saisonnier et des bénévoles.

- Définition des horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont définis en tenant compte des besoins des jeunes et des familles, des contraintes organisationnelles et des objectifs pédagogiques du projet. Ils visent à assurer un accueil de qualité, une continuité éducative et le respect du rythme de vie des jeunes et des familles.

La structure est ouverte :

Le lundi, mardi et jeudi de 10 h à 18 h.

Le mercredi de 11 h à 18 h.

Le vendredi de 12 h à 19 h.

L'accueil des jeunes s'effectue sur des plages horaires précises :

Pendant la période scolaire, nous assurons des accueils pour les 14-17 ans de 12 h à 14 h et de 16 h à 18 h (19 h le vendredi).

Nous pouvons accueillir les 15-25 ans sur des temps individuels pour construire leur projet de 14 h à 16 h, des temps collectifs sont possibles de 16 h à 18 h (19 h le vendredi).

Le mercredi, nous accueillons les 11-17 ans de 12 h à 18 h (temps périscolaire).

Pendant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture s'étendent de 10 h à 18 h et nous y accueillons les 11-25 ans sur des temps définis et adaptés (programme d'activités).

Les horaires peuvent être adaptés ponctuellement en fonction des projets spécifiques, des sorties ou des événements organisés par la structure. Ils sont communiqués aux familles en amont afin de garantir une bonne organisation.

- Modalités tarifaires

Les tarifs sont fixés dans un souci d'équité et d'accessibilité. Ils tiennent compte de la situation des familles (quotient familial demandé) et des coûts liés aux activités proposées (sorties, séjours, interventions spécifiques...). Les tarifs sont communiqués aux familles et les modalités de paiement sont précisées lors de l'inscription. Des aides financières peuvent être mobilisées selon les situations.

- Conventions de partenariat

La structure s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels, associatifs et locaux. Les collaborations sont formalisées par des conventions définissant les objectifs, les rôles de chacun et les modalités de mise en œuvre des actions. Ces partenariats contribuent à la richesse et à la qualité du projet éducatif.

- Outils d'information et de relations avec les familles :

Le dossier d'inscription et le règlement intérieur, les réunions d'information et d'échanges avec les familles, les affichages au sein de la structure, dans les commerces, les mairies, collectivités et associations, les mails, sms, journal du service jeunesse et autres moyens de communication, le site internet, les programmes d'activités.

Tous ces outils permettent d'informer les familles sur le fonctionnement de la structure, de communiquer les projets, activités et événements organisés, de recueillir les retours, besoins et attentes des familles, d'initier la confiance et de renforcer la qualité de la relation entre les familles et l'équipe éducative.

- Temps de concertation pour les préparations des équipes

Les réunions de concertation sont organisées avant le démarrage des périodes d'accueil, puis régulièrement tout au long de l'année. Elles peuvent prendre la forme de réunions d'équipe, de bilans ou de temps de préparation spécifiques selon les projets menés.

Ces temps constituent un élément essentiel du fonctionnement de la structure et contribuent à la qualité de l'accueil et à la mise en œuvre cohérente du projet éducatif.

- Les modalités d'accueil des jeunes en situation de handicap

Le service jeunesse encourage et favorise l'accueil de tous les jeunes, dans le respect des principes d'inclusion, d'égalité des chances et de non-discrimination. L'accueil des jeunes en situation de handicap est envisagé avec l'appui des familles et/ou des structures spécialisées afin de répondre au mieux à leurs besoins et de favoriser leur participation aux activités proposées.

- Modalités d'évaluation et de suivi du projet

L'évaluation et le suivi du projet constituent des outils essentiels permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés, d'analyser la qualité des actions mises en œuvre et d'engager une démarche d'amélioration continue.

Le suivi du projet est assuré au travers de réunions régulières de l'équipe, de temps d'échange avec les jeunes et les familles, d'échange (recueil de remarques, suggestions et besoins) et d'observation pendant les déroulés des différentes activités.

L'évaluation se fait par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques, la pertinence des activités avec les besoins et attentes du public, la participation et l'implication des jeunes, la satisfaction des familles et des partenaires, la fréquentation du public, le fonctionnement de l'équipe et l'organisation de la structure.

Les outils mobilisés peuvent être des bilans d'activités, des compte-rendu et rapport d'activités, des réunions de suivi et d'évaluation, des questionnaires de satisfaction, des grilles d'observation.

2. Les mesures prises par l'organisateur pour être informé des conditions du séjour

Nous mettons en place différents moyens de suivi et de contrôle afin de s'assurer du bon déroulement du séjour, du respect du projet éducatif et des conditions d'accueil, de sécurité et de bien-être des jeunes.

Il est prévu :

Des échanges réguliers entre la directrice du séjour et l'organisateur afin de permettre la transmission de comptes-rendus sur le déroulement des activités et la vie quotidienne.

Le suivi des effectifs, de l'encadrement et des éventuels incidents.

La mise en place d'une procédure de signalement pour tout événement important ou situation particulière : en cas de difficulté ou d'événement exceptionnel, le directeur informe sans délai l'organisateur afin que les mesures adaptées puissent être prises rapidement.

À l'issue du séjour, un bilan est réalisé entre l'équipe et l'organisateur afin d'évaluer les conditions de déroulement, l'atteinte des objectifs éducatifs et pédagogiques et les éventuelles améliorations à apporter.

3. Conditions de mises en œuvre et de diffusion du projet

Les supports de diffusion peuvent être divers en fonction du public vers lequel le projet est diffusé : : jeunes, familles, partenaires... Il sera posté sur le site internet de l'organisateur et consultable au bureau du service jeunesse. Une information au public sera transmise via les réseaux sociaux et nos canaux d'échanges avec la commune et l'intercommunalité.

Ce projet a été rédigé avec l'aide de l'équipe du service jeunesse. Les objectifs et les valeurs ont été présentés et validés au Conseil d'Administration. Il sera consultable au bureau du service et diffusé aux jeunes, aux parents et aux partenaires.

